

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [4]

Artikel: Deux Sud-Africaines à La Chaux-de-Fonds

Autor: mpa

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

Ville, avec 5 femmes élues pour 13 hommes, et à Villars, avec 3 femmes pour 11 hommes.

Nos chiffres n'ont rien d'officiel ; nous les avons établis sur la base des données publiées par « La Liberté ». Mais ils ne sauraient varier de plus d'une ou deux unités.

Ce qu'ils nous démontrent, c'est que les femmes ne sont pas encore assez nombreuses à « se pousser » en politique. Mais encore ? Une solide enquête sociologique nous donnerait-elle une réponse à la question de savoir pourquoi les femmes sont encore relativement si peu présentes dans les ménages communaux ? — (bg)

NEUCHÂTEL : CAMPAGNE BOTTIN ET BILLET FEMINISTE

Trouver une femme mariée dans un bottin de téléphone est souvent un casse-tête, voire une démarche impossible. L'Association neuchâteloise pour les droits de la femme (ADF), section des Montagnes, a inscrit à son programme de cette année une « campagne bottin ». Il s'agit de sensibiliser les femmes mariées à la possibilité qu'elles ont de s'inscrire séparément dans le bottin téléphonique ou au moins de faire figurer leur nom à côté de celui de leur mari.

Cette décision a été prise lors de l'assemblée générale annuelle de l'association, fin janvier.

Le rapport de l'association sur la condition féminine est prêt à être envoyé au Conseil d'Etat. Ce rapport devait servir de base de travail dans le but de la création d'un bureau neuchâtelois de la condition féminine, un bureau actuellement remis en cause.

L'ADF de La Chaux-de-Fonds projette aussi de collaborer avec RTN pour produire un billet féministe qu'elle pourrait diffuser une fois par semaine sur les ondes de la radio locale.

Autre décision intéressante au chapitre des activités prévues pour cette année : contrôler l'image de la femme dans les manuels scolaires. — (mpa)

DEUX SUD-AFRICAINES A LA CHAUX-DE-FONDS

L'une est Noire, l'autre pas. Sud-africaines, elles militent à la section féminine du Congrès national africain (ANC). Tessa Marcus et Nakofazana Niobé donnent une tournée de conférences en Europe. En Suisse romande, elles ont fait une hal-

te unique à La Chaux-de-Fonds, invitées par le Mouvement antiapartheid et d'autres organisations dont l'Union des femmes pour la Paix et le Progrès.

Discriminations, oppression, injustices, racisme, répression, emprisonnements, déportations, la situation de la très grande majorité des Sud-Africains ne s'est pas améliorée. L'apartheid, expliquent les deux Sud-Africaines, implique toujours l'exploitation systématique et intense de la majorité noire. Huit millions d'enfants noirs souffrent de malnutrition reconnue. Sept millions de Noirs restent sans travail. Un seul emploi est convoité par 2000 personnes. Le système de travail immigrant forcé sépare physiquement les travailleurs de leurs familles pendant la plus grande partie de leur vie. Le système des Bantoustans et les déplacements forcés restent au cœur de la domination coloniale de l'apartheid.

Et les femmes ? Elles sont encore davantage victimes que les hommes du système des Bantoustans. Avec les en-

fants, elles subissent la loi sur le déplacement de la population. Source principale de main d'œuvre dans l'agriculture et le travail domestique, femmes et enfants noirs subissent les conditions de travail les plus extrêmes. La discrimination envers les femmes blanches existe aussi, le gouvernement prônant la thèse de l'emploi réservé aux hommes chefs de famille. Conséquence : les femmes perdent leur emploi et sont remplacées par des hommes.

Comment lutter contre l'apartheid en Suisse ? En exigeant que cesse le soutien des banques suisses au gouvernement sud-africain et en boycottant les produits sud-africains. Le peuple n'a rien à perdre, estiment les deux Sud-Africaines qui dénoncent une intensification massive de la répression malgré la « levée » de l'état d'urgence.

Le Mouvement anti-apartheid suisse a notamment lancé une pétition demandant la libération de Nelson Mandela et de tous les autres prisonniers politiques sud-africains. — (mpa)

AGENDA

ADF DU LITTORAL (NE)

- **L'assemblée générale de la section** aura lieu le **mercredi 23 avril, à 20 h 30**, à Neuchâtel. Après la partie administrative, un dialogue avec les responsables de « La Main tendue » est au programme. Renseignements auprès de la présidente, tél. (038) 31 73 96.
- **Un cours de mécanique auto** débutera le **8 avril** et se déroulera en 4 ou 5 séances. Il est organisé en collaboration avec le TCS de Fontainemelon. Renseignements et inscriptions au numéro de téléphone mentionné ci-dessus.

FEDERATION SUISSE DES FAMILLES MONOPARENTALES

L'assemblée des délégués aura lieu le **26 avril**, Auberge de Jeunesse, Weihergasse 4, Berne. De 10 h à 12 h : partie administrative. A 14 heures, exposé de Mme Suzanne Leuzinger, juriste, sur « **Le deuxième pilier vu par les familles monoparentales** ». Traduction française à disposition, possibilité de repas sur place.

ATELIER D'ECRITURE

Pour découvrir ou retrouver une écriture personnelle, libérée des contraintes scolaires et des stéréotypes littéraires, Mary-Anna Barbey vous propose un sta-

ge du **21 au 25 juillet en Provence**, à Vaison-la-Romaine. Prix (stage et repas) : 475 francs. (Logement en sus ; dortoirs environ 120 francs les 6 nuits.). Renseignements au (021) 26 49 71.

LYCEUM CLUB (VD)

Rue de Bourg 15
1003 Lausanne

Vendredi 11 avril, à 17 h : Suite en six mouvements, poème à dire de **Roselyne König**, avec la complicité de Mileva Fialova, violoncelliste. Entrée non membres : 3 francs.

Mercredi 16 avril, de 18 h 30 à 20 h 30 : cénacle littéraire : Le Signal.

Vendredi 18 avril, à 17 h : récital de **Sonya Perrenoud**, pianiste (Neuchâtel). Au programme, œuvres de Scriabine, Chopin, Schumann et J.-F. Perrenoud. Entrée non membres : 5 francs.

LYCEUM CLUB (GE)

3, Promenade du Pin, Genève

Jeudi 10 avril, 18 h 30 : soli et duo de chant, luth et guitare. **Liliane Pache**, chant et **Lupe de Azpiazu**, luth et guitare. Œuvres de Narbaez, Mudarra, Astorga, Jannequin, Mouton, Scarlatti, Haendel.

Mercredi 30 avril, à 20 h 30 : récital à quatre mains de **Janine Hauser** et **Simone Hofer-Dumas**, pianistes. Œuvres de Schubert, Beethoven, Mozart, Laure Choisy, Jaques Dalcroze.